

Entre-temps, l'accroissement de l'activité économique s'est traduit par des gains de tous les grands éléments du revenu de l'État. Les impôts indirects ont rapporté au-delà de $5\frac{1}{2}$ p. 100 de plus, l'apport le plus fort à l'accroissement se produisant au palier provincial-municipal. Le revenu provincial a grossi par suite d'un volume plus considérable des ventes ou de relèvements des taux des impôts ou de l'un et de l'autre. L'augmentation des impôts fonciers a été cause de la plus grande partie de l'accroissement au palier municipal, le changement d'une année à l'autre ayant été à peu près le même que les années précédentes. Les impôts indirects de l'État fédéral ont augmenté de 2 p. 100, mais l'ensemble dissimule des changements qui se contrebalancent parmi les éléments. Les taxes d'accise fédérales ont augmenté rapidement, par suite jusqu'à un certain point de l'imposition de la taxe de vente de 4 p. 100 sur les matériaux de construction et sur les machines et l'outillage de fabrication à compter de juin 1963, mais le revenu des droits de douane à l'importation a diminué par suite de la suppression au premier trimestre de 1963 des dernières surtaxes d'urgence imposées provisoirement au milieu de 1962.

Le revenu des impôts directs sur les particuliers et les sociétés est intervenu pour presque autant que les impôts indirects dans l'augmentation du revenu global. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont vu leurs recettes des impôts directs augmenter, mais de façon inégale; la part fédérale des impôts directs sur les particuliers s'est accrue de 5 p. 100 et celle des impôts sur le revenu des sociétés, de $6\frac{1}{2}$ p. 100, comparativement à 14 p. 100 et 6 p. 100, respectivement, dans le cas des provinces. L'accroissement plus marqué des perceptions provinciales d'impôt sur le revenu tient jusqu'à un certain point à ce que, aux termes de l'accord fiscal fédéral-provincial entré en vigueur en 1962, la quote-part fédérale des impôts sur le revenu des particuliers a diminué légèrement, la différence revenant aux provinces participantes. En outre, la Colombie-Britannique a imposé ses propres droits successoraux en avril 1963, ce qui a contribué à la forte augmentation de cet élément au palier provincial.

Le revenu d'investissements des gouvernements a augmenté de $7\frac{1}{2}$ p. 100, l'augmentation la plus forte s'étant produite dans les bénéfices d'affaires d'entreprises d'État et dans les intérêts de deniers publics détenus par les gouvernements. Au palier fédéral, le revenu d'investissement a monté de 10 p. 100, témoignant surtout d'augmentations des bénéfices de la Banque du Canada, des gains au Compte du fonds du change et des intérêts de deniers publics détenus par le gouvernement. Des bénéfices commerciaux plus considérables des régies des alcools et un revenu plus élevé d'intérêts ont été cause de la plus grande partie de l'augmentation au palier provincial-municipal.

L'accroissement du revenu ayant été plus considérable que celui des dépenses, le déficit global s'est élevé à 735 millions de dollars pour 1963, accusant une diminution de 86 millions par rapport à 1962. Le déficit du gouvernement fédéral en 1962 (543 millions) a été réduit de près de la moitié en 1963, soit à 278 millions, mais le déficit provincial-municipal a passé de 278 millions à 457 millions. Il y a lieu de signaler qu'en 1962, le déficit a été exceptionnellement accru d'environ 75 millions et le déficit provincial-municipal diminué proportionnellement, par suite de la mise en vigueur en 1962 des nouvelles dispositions touchant la perception des impôts.

Flux de revenus.—En 1963, tous les grands éléments du revenu national ont augmenté, ayant atteint 32,553 millions de dollars, soit 7 p. 100 de plus qu'en 1962. Il y a eu augmentation parallèle de près de 7 p. 100 du revenu de la main-d'œuvre, qui a atteint 21,550 millions de dollars. Cette augmentation, traduisant des gains tant des taux de salaires que des intrants de main-d'œuvre, a été générale parmi tous les groupes industriels. La statistique trimestrielle a révélé des augmentations continues, dont la plus forte s'est produite au dernier trimestre. Les salaires et traitements versés dans les industries productrices de biens ont formé $41\frac{1}{2}$ p. 100 du total, ce qui témoigne d'une légère baisse de leur importance relative par rapport à 1962 et du maintien de la tendance d'après-guerre à l'importance relative croissante des industries de service.

Les bénéfices se sont accrus d'un peu moins de 8 p. 100, pour atteindre 3,920 millions de dollars, témoignant surtout d'un gain durant le premier trimestre de l'année et d'une